



Luxembourg, le 21 juillet 2026

Affilié :

au Syndicat Professionnel de la Force Publique (S.P.F.P.)
à la Confédération Générale de la Fonction Publique (C.G.F.P.)

Communiqué de presse

Commission de contrôle du 21 juillet 2026 : le SPAL dénonce un nouveau mépris du dialogue social

Le Syndicat professionnel de l'Armée luxembourgeoise (SPAL) a décidé d'annuler la réunion de la commission de contrôle prévue dans l'accord relatif au temps de travail et de repos dans l'Armée, signé entre le Gouvernement et les partenaires sociaux le 12 juillet 2019.

Cette décision résulte de deux constats préoccupants : d'une part, la ministre de la Défense a fait savoir qu'elle ne participerait pas à cette réunion ; d'autre part, les informations demandées par le SPAL dès le 12 février 2026, pourtant essentielles à la préparation des travaux, n'ont toujours pas été communiquées.

Dans ces circonstances, la tenue de cette réunion n'aurait été qu'un « exercice de façade », dépourvu des éléments nécessaires à un échange sérieux et constructif.

Le SPAL regrette qu'une instance de contrôle aussi importante soit ainsi vidée de sa substance et appelle la ministre à assumer pleinement ses responsabilités en rétablissant un dialogue social digne de ce nom. L'accord relatif au temps de travail et de repos dans l'Armée a été signé tout en tenant compte de la spécificité militaire, de la directive européenne (2003/88/UE) et des besoins d'opérationnalité militaire. Tout en sachant que le métier militaire exige un cadre adéquat, la Chambre des Députés a voté la loi du 13 avril 2026 dite RICO pour tenir compte des besoins de l'Armée.

Le SPAL demande qu'une nouvelle réunion soit convoquée dans les meilleurs délais, avec la participation de la Ministre et la transmission préalable de l'ensemble des informations requises.

Selon le SPAL, cette situation illustre une nouvelle fois le peu de considération accordée au dialogue social au sein de la Direction de la Défense. Alors que le gouvernement affirme publiquement vouloir renforcer la concertation avec les partenaires sociaux, notamment à la suite de la Tripartite, la réalité observée sur le terrain est tout autre. Les déclarations d'intention ne sont suivies d'aucun effet concret.

Depuis la nomination en tant que ministre de la Défense, force est de constater que les délais de réponse à nos courriers et à nos demandes d'entrevue se sont considérablement allongés, dans des proportions que nous n'avions jamais connues sous les précédents ministres.

En tant que principal syndicat représentatif de l'Armée, nous avons de plus en plus le sentiment d'être consultés et informés uniquement pour la forme, plutôt que d'être considérés comme un véritable partenaire de négociation, dans un esprit de dialogue social constructif. Ceci afin d'atteindre notre but commun : l'objectif commun devrait pourtant être de contribuer au développement d'une administration moderne, fiable et efficace.

Le Conseil d'Administration